

30 novembre 1993, Québec

Conférence de presse à la suite de la déclaration ministérielle de la ministre des Finances, Monique Gagnon-Tremblay

M. Authier (Philip) : On va procéder avec une courte déclaration du premier ministre et, après ça, on va procéder immédiatement avec des questions. M. Bourassa.

M. Bourassa: Oui, M. Authier, mais est ce que tout le monde est ici, là, parce que c'est...

M. Authier (Philip): Est-ce que... Ah oui ! M. Girard.

Des voix: ...

M. Bourassa: On va se faire mitrailler.

Des voix: Ha, ha, ha !

Une voix: Il en manque juste un.

M. Bourassa: Oui, mais c'est pour lui qu'on fait ça à 15 qu'il puisse écrire avant 17 h. Alors, on avait dit 15 h, M. le Président. Je suis bien heureux, cet après-midi, de vous rencontrer à la suite, comme vous l'avez constaté, de la déclaration ministérielle de Mme Gagnon-Tremblay, la ministre des Finances, et du travail exceptionnel qui a été fait par M. Tremblay. Juste un mot sur l'historique: le discours sur le budget du 20 mai du regretté M. Levesque concluait sur la volonté du gouvernement de faire, de poser des gestes concrets pour faire face à une situation économique difficile et qui demeure difficile, comme vous le savez. Comme premier ministre, j'ai donné mandat à M. Tremblay, il y a plusieurs mois, de préparer des recommandations et j'ai eu l'occasion, avec Mme Tremblay et d'autres collègues, de discuter vous voyez qu'un très grand nombre de collègues sont impliqués de discuter de ces mesures-là, de les finaliser et d'évaluer leurs coûts. Il y avait trois attitudes que nous pouvions prendre. Il y avait l'attitude de dire: Bon, il y a beaucoup de choses dans les budgets. On a multiplié les gestes, dans le budget de 1988, de 1989, de 1990... Le voilà. Alors, on va attendre pour terminer notre phrase.

M. Girard (Normand): Bien moi... je respecte l'Assemblée nationale.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Oui. Non mais, je disais, tantôt, M. Girard, que pour permettre, un peu, aux journalistes d'écrire, là, en respectant leur échéancier, on avait décidé de faire ça à 15 h, parce qu'à 16 h, je crois que c'était trop court pour plusieurs d'entre vous. Alors, il a fallu qu'on fonde la période de questions, une partie de la période de questions qui, normalement, se termine à peu près à 15 h, avec... Bon, les excuses étant faites...

M. Girard (Normand): Excusez.

M. Bourassa: nous poursuivons notre travail, nos remarques. Il y avait donc trois choix: Ne rien faire, en invoquant les multiples budgets qui ont été rendus publics et qui contenaient, très concrètement, beaucoup de mesures pour améliorer l'économie. Il y avait l'autre choix, c'est-à-dire de procéder par des réductions d'impôt de manière à stimuler la consommation.

Après examen, on a conclu que cette méthode-là était assez aléatoire à certains égards, dans la mesure où on avait et où on ne peut avoir de garanties sur l'utilisation de ces réductions d'impôt pour des fins de croissance économique. Ces sommes peuvent fort bien stimuler les importations, elles peuvent fort bien être affectées à l'épargne. Donc, on a opté pour le troisième choix. On a dit: C'est vrai qu'on a posé plusieurs gestes. C'est la réponse qu'a faite la ministre des Finances, tantôt, au critique de l'Opposition qui, selon toute évidence, ne pouvait pas dire qu'il y avait de bonnes choses.

Et ça ne serait pas étonnant qu'il l'admette tantôt, du bout des lèvres, peut-être, pour se donner un peu de crédibilité. Mais on connaît la logique de l'opposition dans notre système parlementaire.

Donc, à trois, nous avons décidé de travailler sur ces mesures concrètes – et je suis très fier, très fier de vous les présenter et, d'ailleurs, vous les connaissez déjà – sur l'adaptation des travailleurs, sur l'apprentissage, le fait que les jeunes, par exemple, pourront, comme ça se fait dans plusieurs pays avec beaucoup de succès, notamment en Allemagne ou en Suisse, faciliter les stages, dans les entreprises, des jeunes de manière à favoriser leur changement. Il y a aussi tout ce qui est apporté pour les jeunes entrepreneurs, des développements des régions. Des centaines de millions seront accordés pour développer les régions du Québec.

Nous sommes bien conscients que, dans une économie qui, progressivement et graduellement, passe du stade de l'économie des ressources à, graduellement et de plus en plus, une économie de valeur ajoutée ou de développement technologique. On sait fort bien que, dans une bonne partie des régions du Québec, c'est le développement des ressources naturelles qui, jusqu'à tout récemment, a pu permettre le maintien d'un certain niveau économique. Et on doit constater que, dans la mesure... D'ailleurs, c'est ce qui explique la fragilité du Canada comme puissance économique, c'est ce changement des économies de ressources naturelles à l'économie de valeur ajoutée, non pas que les ressources naturelles ne sont pas un atout stratégique très important mais il devient moins important qu'il l'était il y a 10 ans ou il y a 15 ans.

Donc, vous avez plusieurs choses pour le développement des régions, pour soutenir le tourisme. Le tourisme est un secteur industriel – on l'a vu au cours de l'été – qui peut créer rapidement des milliers et des milliers d'emplois à des coûts fort raisonnables. On a posé des gestes et on a vu, la saison dernière, que les gestes qui avaient été posés par le gouvernement donnaient des résultats très concrets. On en ajoute d'autres.

Donc, vous avez là, pour l'entrepreneurship, pour le développement régional, pour l'ajustement au contexte international. Comme on a eu raison – si on peut se le dire bien franchement – au Québec, depuis dix ans – et là-dessus, j'admets volontiers que l'Opposition partage notre point de vue – de s'ouvrir au commerce international, avec le traité de libre-échange. Si la reprise qu'on voit dans l'économie canadienne, et notamment l'économie

québécoise, on le sait, que c'est dû aux exportations, notamment aux États-Unis, donc au commerce international. Comme on a eu raison aussi d'appuyer le libre-échange avec le Mexique. Et nous espérons que le gouvernement fédéral pourra compléter sa réflexion à cet égard, nous comprenons qu'il doit respecter ses engagements électoraux, qu'il doit essayer d'améliorer ce traité, mais, on doit constater qu'il y a un raisonnement qui nous paraît, à nous, incontournable. Si nous refusons de signer un traité de libre-échange avec le Mexique, le seul des trois pays qui constituent l'Amérique du Nord, sur le plan économique, le seul qui aurait accès à l'ensemble des 350 000 000 d'habitants, ce sont les États-Unis. Donc, ceux qui veulent investir pour les trois pays vont aller aux États-Unis, si le Québec n'a pas de traité de libre-échange avec le Mexique.

Donc, on a plusieurs mesures, très originales, inédites pour aider les exportations, pour aider les PME, créer des services communs pour les PME. Je suis convaincu que vous avez constaté tout cela dans la lecture qui a été faite pour la rénovation des immeubles, etc., des dizaines de mesures.

Alors, je ne m'étendrai pas davantage sur le détail de ces mesures. Je dois quitter pour un vote, dans une demi-heure environ. Mme Gagnon-Tremblay doit se rendre à Halifax pour la conférence. M. Tremblay pourra rester avec vous pour les interviews particulières que vous voudriez avoir avec lui. Mais, je voulais combien nous sommes satisfaits du travail que simplement vous dire nous avons accompli.

Nous avons voulu ajouter des mesures concrètes, additionnelles à ce qui existait déjà. Nous avons voulu briser le cercle vicieux qui pouvait exister entre le ralentissement économique, diminution des ressources financières, ralentissement économique. C'est vrai qu'on ajoute quelques centaines de millions de dépenses, mais, nous le faisons précisément pour briser ce cercle vicieux. Quand on voit, par exemple, le déficit au niveau fédéral, qui prend une tournure de descente aux enfers, ça devait être 30 000 000 000 \$, ça devait être 35 000 000 000 \$, 40 000 000 000 \$, là, c'est 45 000 000 000 \$. Alors, nous, du gouvernement du Québec, nous examinons la situation. Nous sommes conscients de l'ampleur du déficit qui, quand même, reste relativement contrôlé avec ce qui peut se faire ailleurs et nous disons: investissons des sommes importantes qui, sur le plan des coûts nets, évidemment sont réduites, parce qu'il y a des rentrées fiscales et en relançant l'économie, admettons volontiers que le gouvernement – c'est notre point de vue – pose des gestes qui permettent de redonner confiance à la population du Québec non pas avec des paroles, non pas avec des beaux discours, mais avec des dizaines et des dizaines de mesures très concrètes qui auront, dans la plupart des cas, des effets immédiats.

M. Authier (Philip): M. Girard.

M. Girard (Maurice): M. le premier ministre, comme vous devez partir pour aller à un vote, j'aimerais vous entretenir...

M. Bourassa: J'ai un bon moment quand même, oui.

M. Girard (Maurice): ...d'un autre sujet que votre plan de relance, on y reviendra avec M. Tremblay. Ce qui fait l'actualité aujourd'hui puis ce qui préoccupe tous les gens c'est ce qui se passe dans la construction. Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour empêcher

l'anarchie de s'installer au Québec et puis, pour empêcher que ces députés soient constamment harcelés et molestés par des malotrus qui se présentent chez eux inopinément.

M. Bourassa: Déjà des mesures ont été discutées au caucus ce matin à cet égard-là de manière à assurer la sécurité des élus de l'Assemblée nationale. Je veux dire que c'est une perversion du processus démocratique que l'on puisse s'attaquer à la personne même des élus de l'Assemblée nationale. Ce sont des procédés qui sont indignes d'une société civilisée. Et le gouvernement va prendre tous les gestes. Ce n'est pas la première fois, il faut l'admettre, que nous devons faire face à ce genre... Je me souviens quand j'ai été élu député au milieu des années soixante, les travailleurs avaient envahi des salles de comités parlementaires. Vous vous en souvenez, la FTQ ou... Ils en voulaient beaucoup à la CSN et, à ce moment-là, Marcel Pépin avait glissé sous la table pour se protéger dans une salle de comités parlementaires alors c'est...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: ... Ça, c'est en 1967 ou 1968. Donc, ce n'est pas nouveau mais je veux dire que ça demeure inacceptable. Comment concevoir, dans une société évoluée comme la nôtre, que des parlementaires ne puissent pas adopter les lois qui, dans leur esprit, se trouvent à représenter le bien commun alors que le ministre responsable a dit lui-même qu'il était prêt à discuter, à dialoguer. Il y aura d'ailleurs une commission parlementaire. Alors, on ne peut pas accepter d'aucune façon que l'intimidation exprimée d'une façon aussi inacceptable puisse influencer la volonté de l'Assemblée nationale. Donc, des mesures sont en discussion, d'autres ont déjà été décidées pour la sécurité des députés; des poursuites, évidemment, sont examinées. C'est normal, puisqu'il s'agit de faire l'identification et de procéder aux poursuites; et la commission parlementaire aura lieu, tel que prévu, dans quelques jours.

M. Girard (Normand) : Quelles sont les mesures qui ont été prévues dans l'immédiat pour assurer la sécurité des députés?

M. Bourassa: Chaque fois qu'on parle de sécurité, M. Girard, je toujours des gens qui peuvent utiliser cette information pour essayer de déjouer les mesures qui ont été prises. Tout ce qui a été décidé ce matin, c'est que les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des députés de l'Assemblée nationale seront prises ou ont déjà été prises, à toutes fins pratiques. Mais je ne peux pas dévoiler le nombre de personnes, ou l'endroit où elles vont être situées, ou les techniques qui seront utilisées, parce qu'à ce moment-là, j'affaiblis la sécurité.

M. Morin (Gilles) : Si vous me permettez, en additionnelle, est ce que ça veut dire, comme les deux principales agressions dont on a été témoins, c'est à Baie-Comeau et à Shawinigan, est ce que ça veut dire que les mesures de sécurité vont surtout être dans les bureaux de comté, une garde policière accrue? Est-ce que c'est ça que vous voulez dire?

M. Bourassa: Ça, on peut dire, ça va de soi que c'est le sens commun qui implique ce genre de mesures; c'est-à-dire, les bureaux de comté, c'est un prolongement de l'Assemblée nationale: Le bureau de comté a pour but de permettre à la population, de permettre au

peuple de pouvoir s'exprimer d'une façon plus directe à son député. Donc, ça va de soi qu'il y ait une protection qui soit suffisante; et d'autres mesures seront ajoutées pour assurer aux députés de l'Assemblée nationale toute la marge de manœuvre ou la liberté d'action pour défendre les intérêts de leurs électeurs.

M. Girard (Normand): J'aurais une autre question sur le même sujet: Quelles sont les mesures qui vont être prises pour assurer la sécurité à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire à l'Hôtel du Parlement, quand la commission parlementaire va se tenir? Est-ce que tout le monde va pouvoir entrer à l'Assemblée nationale, ou si les personnes qui vont aller s'exprimer devant la commission vont devoir être identifiées, et puis passées au détecteur, avant de pénétrer dans l'enceinte du Parlement?

M. Bourassa: C'est-à-dire, j'en ai discuté il y a quelques minutes à peine avec le leader parlementaire du gouvernement, qui, lui, va en discuter avec celui qui est responsable de la sécurité intra-muros, c'est-à-dire le Président de l'Assemblée nationale.

M. Authier (Philip): Bon. Pour revenir sur le sujet, Kevin Dougherty.

M. Dougherty (Kevin): Oui, M. Bourassa. Je me demande: À la fois, il y a le problème d'un déficit énorme, et vous avez annoncé des mesures qui coûteraient 1 000 000 000 \$... en trois ans, d'accord, mais est-ce que vous allez dépenser, est-ce que ça va augmenter le déficit, ou est-ce que vous allez couper ailleurs pour trouver l'argent?

M. Bourassa: On verra. Je veux dire, pour cette année, c'est 30 000 000 \$; 30 000 000 \$ pour 1993-1994. Bon. C'est une somme qu'on peut récupérer, ou qui, de toute manière, est très, très marginale par rapport aux bénéfices qui en découlent.

Pour ce qui a trait aux années suivantes, on en est... on est tenu de respecter les prévisions de croissance. Bon, on le sait, la Banque nationale annonçait, la semaine dernière, que le taux de croissance, pour le Québec, sera de 3,5 %, par rapport à 3,2 % pour le Canada. Donc, des institutions très crédibles comme la Banque nationale prévoient un taux de croissance supérieure au Québec de quelque 10 % à celui qui existe au Canada. Donc, ceci va influencer sur les revenus. Autant, cette année, on avait prévu moins que les autres, à 2,5 % environ – ça va se situer à peu près à cela, peut-être un petit peu moins – pour l'an prochain, on donne une croissance supérieure. Les équilibres financiers de 1994-1995 pourront profiter de cette reprise économique et ces équilibres financiers, aussi, vont profiter de l'activité économique qui est engendrée par ces mesures. Je parlais, dans mes remarques préliminaires, d'un coût net, et non pas d'un coût brut, quand je parlais de 200 000 000 \$ pour 1994-1995. Donc, dans l'ensemble, si on peut dire, de la problématique économique financière du Québec, nous avons décidé que nous étions justifiés de poser des gestes comme ceux-là, quitte à ce que, sur le plan comptable, elles puissent refléter, dans une légère augmentation du déficit, mais qu'elles permettent, comme je vous l'ai dit, de briser ce cercle vicieux qui lie la récession et la chute des revenus.

M. Dougherty (Kevin): Pourquoi vous avez attendu jusqu'à... presque au mois de décembre pour annoncer ça? Parce que, M. Tremblay a annoncé, au mois de juin, qu'il travaille là-dessus et bon, il y a des problèmes: les mises en chantiers, à Montréal, ont chuté de 26 %, 27 %, par exemple, tu sais. Le problème est grave depuis longtemps. On a parlé, après le

référendum, de travailler sur l'économie, puis, ça fait juste au début de décembre que ça commence. Pourquoi ça a pris si longtemps?

M. Bourassa: Bien, je veux dire, on l'aurait fait au début, vous auriez posé la même question. J'ai dit, tantôt, et j'ai été bien clair, que les budgets que nous avons déposés, depuis trois ans, contiennent des dizaines de mesures pour relancer l'économie. À l'occasion du budget du 20 mai, je vous l'ai dit, M. Lévesque a annoncé qu'il y aurait des mesures concrètes pour relancer l'économie et on s'aperçoit, par la variété des mesures, là, que ce soit développement régional, entrepreneurship, réinsertion des assistés sociaux, une grande diversité de mesures et beaucoup d'originalité. Et je ne suis pas pour reprendre toute l'énumération. On s'aperçoit que ces mesures-là vont réellement agir dans l'immédiat.

Mais nous avons toutes ces mesures là et nous avons pris quelques mois – on n'est pas en décembre. On est encore en novembre, d'accord ça approche – mais on a pris quand même quelques mois. M. Tremblay, notamment, a travaillé sans arrêt – vous connaissez son ardeur au travail – avec une quinzaine de collègues pour finaliser tout cela. Le ministère des Finances, c'est sa fonction, voulait évaluer, avec le temps nécessaire, les implications financières de ça. Donc, quelques mois après le budget, 150 jours, on arrive avec un projet concret et qui se trouve à compléter... Nous ne disons pas que nous partons à zéro avec ça. Ce sont des mesures complémentaires à tout ce qui a déjà été annoncé.

M. Gauthier (Noël): Suzanne Ouellet.

Mme Ouellet (Suzanne): M. Bourassa, moi c'est sur la réalisation de ce plan que je m'interroge beaucoup. On sait que vous quittez la vie politique, que votre successeur arrivera dans quelques semaines. Jusqu'à quel point est-ce que les mesures qui sont annoncées aujourd'hui seront, dans les faits, réalisées au cours des trois prochaines années? Jusqu'à quel point est-ce que vous enclencherez le processus pour que ça se réalise dans les faits avant votre départ?

M. Bourassa: Oui, je veux dire, je ne pouvais pas me cantonner dans l'immobilisme du moment que j'annonçais mon départ. Déjà, parce que je n'accepte pas tous les interviews que vous m'offrez agréablement et comme j'aimerais ça vous rencontrer, on m'accuse et on accuse le gouvernement d'être immobiliste. Ce n'est pas parce que j'ai annoncé que je quittais que je dois m'abstenir de poser des gestes concrets. Et on l'a fait dans plusieurs secteurs, dans le domaine de l'éducation, on l'a fait dans le domaine de construction, et on voit que ce n'est pas facile à faire accepter, on le fait dans l'économie. Donc, dans plusieurs secteurs, on continue d'agir, on négocie avec le fédéral sur le plan de la main-d'œuvre.

Tout ce qu'on s'était fixé comme objectifs, ça s'applique. Mais ce sont des mesures qui ont été acceptées par l'ensemble du Conseil des ministres, par le Conseil des ministres qui est indivisible. Et, à cet égard là, ça m'étonnerait que – et vous n'avez qu'à constater la qualité des mesures qui est proposée – ce soit remis en question. Le peuple sera là pour sanctionner dans un sens ou dans l'autre.

Mme Ouellet (Suzanne): Mais, est ce que, dans la mise en application de ça, ça ne prendra pas une série de projets de loi? Est ce qu'il n'est pas trop tard, à ce moment ci, pour déposer des projets de loi à l'Assemblée nationale?

M. Bourassa: Là on a posé un geste concret avec la déclaration ministérielle, donc qui a valeur de projet de loi. Et, dans d'autres cas, on n'a pas besoin de projet de loi.

Une voix: Gilles Morin.

M. Morin (Gilles): Oui, c'est à Mme Gagnon-Tremblay. Vous l'avez peut-être dit, madame, vous m'excuserez si ça m'a échappé. Les mesures de l'abolition de la taxe sur les forfaits hôteliers pour régler l'industrie touristique, ça entre en vigueur à compter de quand?

Mme Gagnon-Tremblay: Le premier février 1994.

M. Morin (Gilles): Le 1er février 1994.

Une voix: C'est dans le texte.

M. Morin (Gilles): Oui, oui, d'accord. Ça m'a peut-être échappé. Une voix: Ça va, on vous pardonne.

M. Morin (Gilles): Une question, maintenant, soit à vous, M. Bourassa, ou à M. Tremblay. Il y a M. Picotte qui annonçait un plan de développement régional. Il va y avoir 54 000 000 \$, ça, c'est les 3 000 000 \$ par région, ensuite, répartition des... régionalisation des budgets des ministères, on va l'appeler comme ça, 518 000 000 \$. Là, on a un autre montant de 347 000 000 \$, je crois, 320 000 000 \$ ou 347 000 000 \$. Voulez-vous me démêler ça. Est-ce que c'est inclus dans les 518 000 000 \$, est ce que c'est à part?

M. Bourassa: Si vous regardez, c'est de nouveaux fonds. Je veux dire que je ne pense pas qu'on se serait permis d'arriver avec des choses qui existent déjà ou qui sont déjà en marche. Ce sont de nouvelles mesures avec de nouveaux fonds. C'est à la page 10, c'est ça, du sommaire. Alors, vous voyez: renforcement de la politique de développement régional, coût sur trois ans: 347 000 000 \$. Vous savez que c'est pour...

D'abord, ça met en relief la décentralisation, pour la création d'emplois, la capacité d'intervention des fonds d'aide aux entreprises. Vous avez, dans les MRC, les programmes d'aide aux coopératives de développement régional, etc. J'ai dit, tantôt, que les régions étaient durement frappées par cette mutation de l'économie – vous n'étiez peut-être pas arrivé – qui passe des ressources naturelles à la valeur ajoutée, d'où la raison d'en mettre au maximum, sans oublier Montréal et Québec. Pour Québec, il y a des mesures spécifiques; Montréal, on sait son poids démographique. Toutes ces mesures vont s'appliquer à Montréal et la région de Montréal, c'est 40 % de la population totale.

M. Authier (Philip): Gilles Boivin, sur le même sujet.

M. Girard (Normand): Juste une petite question. Les fonds régionaux décentralisés, comment ça va fonctionner, ça?

M. Bourassa: Ça peut, je veux dire... Allez-y, Gérald.

M. Tremblay (Outremont): C'est pour vous dire que c'était dans le texte. Mais...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Girard (Normand): Oui, mais, votre texte était plus volumineux que celui de Mme Gagnon-Tremblay.

M. Tremblay (Outremont): Oui, je pense que celui de Mme Gagnon-Tremblay démontre, de façon très claire, que c'est à même les structures existantes du Conseil régional de développement économique, qui est appuyé par les secrétariats aux affaires régionales et la Société québécoise de la main-d'œuvre. Il n'y a pas de norme. Le montant de 320 000 000 \$ s'ajoutent à tous les fonds qui ont été promis aux régions. Donc, c'est en plus. Il n'y a aucune norme, une seule obligation de résultat. Et, si vous regardez dans le texte, c'est clairement identifié que des 100 000 000 \$, il y a 60 000 000 \$ qui sont assurés par le gouvernement et chaque région a une obligation de résultat de créer des emplois et les 60 000 000 \$, si les régions mettent 40 000 000 \$ additionnels, le gouvernement accompagne les 40 000 000 \$.

Donc, on parle de 140 000 000 \$ par année, pour le développement économique régional et la résultante, c'est la création de 15 000 emplois, qui doivent être des emplois structurants, qui ne viennent pas se substituer à des emplois existants et qui ne viennent pas créer une concurrence déloyale à des entreprises qui existent déjà, ce qu'on a toujours dit en régions. Les régions nous ont dit: Nous voulons la possibilité de créer des projets. Maintenant les régions ont une source de fonds qui est jumelée aux fonds d'aide aux entreprises. On accompagne les municipalités régionales de comté avec les solides. On parle beaucoup des solides. Les municipalités régionales de comté nous ont demandé une aide financière et les coopératives de développement sont également bonifiées. Alors, c'est un message très clair. Les régions voulaient avoir les moyens de leurs ambitions.

Aujourd'hui, au-delà de toutes les sommes qui avaient été promises aux régions, c'est une bonification additionnelle de l'ordre de 350 000 000 \$ et ces propositions ont été validées avec tous les partenaires régionaux qui attendent avec impatience le moment de créer des emplois dans toutes leurs régions.

M. Authier (Philip): M. Boivin.

M. Bourassa: Moi, j'ai juste complété... C'est que le sens de votre question c'est: Est-ce que ça ajoute à de la structure...

M. Girard (Maurice): Oui, c'est peut-être ça le sens.

M. Bourassa: ... Mais là, alors, comme le disait...

M. Girard (Maurice): Vous n'aviez même pas de normes, alors, là, j'ai peur.

M. Bourassa: Bien non, je vous dirai qu'il y a déjà des structures qui existent, M. Girard, les Sociétés québécoises de la main-d'œuvre sont réparties sur tout le territoire puis le conseil

de développement. Donc, il y a quand même des structures qui existent déjà. Si on veut qu'ils agissent parce que c'est toujours de chercher l'équilibre entre la décentralisation qui est réelle, là, qui n'est pas soumise à des normes bureaucratiques dans la capitale et l'utilisation efficace des fonds. Alors, la réforme de M. Picotte a permis de trouver à cet égard là un équilibre qui donne déjà des résultats concrets.

M. Tremblay (Outremont): Puis il ne faut pas avoir peur. Parce qu'Innovatech Montréal, 300 000 000 \$, c'est le secteur privé qui prend ses responsabilités et qui pouvait subventionner des entreprises à même les 300 000 000 \$ ont décidé de faire des prêts remboursables. Donc, il se crée un fonds renouvelable avec Innovatech. C'est la raison pour laquelle pour la région de Québec on accepte de faire Innovatech Québec-Chaudière-Appalaches, 60 000 000 \$. Donner aux gens du milieu la responsabilité d'assurer la restructuration industrielle et technologique de la région. Et je suis convaincu qu'au niveau des régions, les 320 000 000 \$, nos partenaires économiques, ceux et celles qui s'associent à la démarche du gouvernement ne donneront pas cet argent. Ils vont le prêter à des bonnes conditions et en faire un fonds renouvelable. Alors, l'idée du gouvernement, c'est d'accompagner. D'accompagner les régions pendant au moins trois années à même les 320 000 000 \$ et les régions se prennent de plus en plus en main. Et le développement économique passe par le développement des régions.

Donc, le gouvernement répond de façon positive aux attentes légitimes de nos partenaires, qui nous ont demandé de façon très claire ces programmes; et je pense que... une question qui a été posée par Mme Ouellet tout à l'heure: La garantie de ces mesures, c'est qu'elles répondent aux besoins de nos partenaires; ça a été une consultation intense de six mois, validée lors du rendez-vous économique 1993 du Conseil du patronat, où la partie patronale, la partie syndicale, le milieu de la recherche, les entreprises, le milieu de l'enseignement, étaient présents; et ces propositions sont le fruit de cette consultation, et on a vérifié avec les commissaires industriels, les sociétés d'aide aux jeunes entrepreneurs, tous les partenaires économiques des différentes régions du Québec, et on nous a dit: Si vous mettez de l'avant ce nouveau partenariat, vous nous faites confiance, nous allons créer 35000 emplois au cours de la première année.

Alors, c'est identifié de façon très claire: 47 000 emplois au cours des trois prochaines années, sans compter le 350 000 000 \$ de mesures structurantes au niveau de la formation des ressources humaines, de l'éducation, de l'entrepreneuriat, des répond à la continuité, comme M. Bourassa l'a dit, des efforts du gouvernement depuis 1985; et si, aujourd'hui, on peut annoncer des mesures de 1 000 000 000 \$, c'est parce que, en région, toutes les structures sont présentes, et nos partenaires sont prêts, maintenant, à assumer ces responsabilités.

Une voix: Alors, votre calendrier... C'est juste pour poursuivre... le calendrier de réalisations.

M. Authier (Philip): C'est juste parce que M. Bourassa va bientôt nous quitter, et on veut quelques questions en anglais, aussi, avant qu'il ne nous quitte. Alors, M. Boivin. exportations. Alors, c'est réellement un nouveau partenariat qui

M. Boivin (Gilles): Alors, je veux juste revenir sur la question du coût net des mesures qui sont annoncées aujourd'hui. Tout à l'heure, vous avez parlé de 201 000 000 \$ pour 1994-1995. Est-

ce à dire que vous escomptez des entrées de 100 000 000 \$ pendant l'année, ou si c'était plutôt 301? Vous escomptez des entrées de fonds d'une centaine de millions, dû aux mesures; donc, vous les escomptez aussi de la même façon pour les deux années subséquentes?

M. Bourassa: Dans la mesure où on investit 300 000 000 \$, 400 000 000 \$, et que le coût net – parce qu'il y a toujours des rentrées fiscales: On s'aperçoit comment, là, le fait qu'il n'y a pas d'augmentation de salaires se trouve à pénaliser les revenus de l'État. Alors, dans la mesure où vous avez des rentrées ou des activités économiques qui sont importantes, là, on peut déduire une partie du coût de ces mesures-là. Mais il reste un coût net, mais combien justifié, de 200 000 000 \$.

M. Boivin (Gilles): C'est ça, mais c'est la même chose pour les deux autres années...

M. Bourassa: Oui, oui...

M. Boivin (Gilles): ...une centaine de millions, oui. M. Bourassa: Par année, oui. Je m'excuse.

M. Venne (Michel): Sur 1 000 000 000 \$, le coût net, c'est quoi?

M. Boivin (Gilles): C'est à peu près 700 000 000 \$.

M. Bourassa: C'est... Enlevez 100 000 000 \$ par année sur 300 000 000 \$; enlevez un tiers, quoi. C'est ça.

M. Authier (Philip): Michel David

M. David (Michel): Oui. M. Bourassa, est ce que vous pourriez nous dire si vous avez décidé d'assister personnellement à la rencontre du 21 à Ottawa, et, d'autre part, il y a eu, depuis quelques semaines, des informations à l'effet que M. Chrétien voudrait entreprendre des négociations sur une révision complète de l'assiette fiscale entre le gouvernement fédéral et les provinces. Mme Gagnon-Tremblay en a parlé, à demi-mot, là, deux fois, depuis une semaine. Est-ce que vous pourriez être plus précis là-dessus? Est-ce que Québec est prêt à s'engager dans un exercice comme celui-là?

M. Bourassa: Bien, on ne va pas refuser le dialogue. Mme Gagnon-Tremblay part dans 15 minutes ou 10 minutes, là, pour être à temps pour la première rencontre, à Halifax, avec les ministres des Finances. On ne peut pas se présenter là et dire: Nous refusons de discuter. Bon. C'est la même chose pour la conférence des premiers ministres « cédulée » pour le 21 décembre. J'ai dit à l'Assemblée nationale – parce que je suis obligé de respecter la constitution du parti – que je ne peux pas annoncer la décision sans connaître le résultat du 15 décembre. Là, actuellement, selon toutes vraisemblances, il y a un candidat virtuel qui pourra devenir le candidat réel, si je puis dire, et... le 15 décembre. Et, à ce moment-là, si c'est le cas, je lui demanderai de représenter le gouvernement à la conférence du 21 décembre. C'est une conférence pour l'avenir. Ce n'est pas une conférence pour le passé.

M. David (Michel): Juste... si je peux me permettre. Je comprends qu'on ne refuse pas le dialogue, mais il y a dialogue et dialogue. Est ce qu'on est prêt à se lancer, là, dans tout un

exercice, là? Revoir complètement le partage de l'assiette fiscale entre Ottawa et les provinces?

M. Bourassa: On verra, on verra ce qu'ils vont discuter, là, au cours des prochains jours. Je pense bien que la semaine prochaine, on aura une idée des orientations du ministre des Finances ou du gouvernement fédéral. Mais ce sont des discussions qui ont pour objet l'activité économique et les problèmes financiers de 1994, 1995 et 1996.

M. Tremblay (Michel): M. le premier ministre, pour revenir, là, au programme de soutien à l'économique, de quels types d'emplois on parle, quand on parle de 47 000 emplois? Est-ce que c'est des emplois permanents? Est-ce que c'est des emplois à long terme? Est-ce qu'il y a des emplois, là-dedans, qui vont durer trois mois? Est-ce qu'on les additionne tous pour arriver à 47 000? Et combien vont survivre au programme, c'est-à-dire après, là?

M. Bourassa: Il y a, la plupart, c'est des emplois permanents. Il peut y avoir, par exemple, pour les... je veux dire, dans le cas des assistés sociaux, pour la réinsertion, peut-être que ça ne pourra pas être indéfini. Mais si vous regardez la liste des emplois pour l'« entrepreneurship », l'objectif, pour le développement régional, pour l'aide aux PME, en principe, ce sont des emplois permanents. Et il ne s'agit pas des emplois conjoncturels, là. On ne parle pas d'emploi pour une saison.

M. Tremblay (Michel): Mais, dans le cas des programmes en forêt, par exemple, ça, c'est des emplois conjoncturels, là, nettement, là.

M. Bourassa: Non, mais ce que je dis, c'est qu'il y a certains types d'emplois qui, par définition, ne peuvent être que saisonniers. Je pense au tourisme. Mais, je veux dire, l'objectif du gouvernement, ce n'est pas d'investir juste des fonds, là, qui vont régler un problème de quelques mois, même s'il doit vivre dans la réalité économique et admettre qu'à cause de notre climat, il y a des emplois qui ne peuvent pas fonctionner 12 mois par année.

M. Tremblay (Michel): Mais vous espérez qu'il va en rester combien d'emplois au bout de tout ça? Quel effet positif ça va avoir sur l'emploi au bout de trois ans?

M. Bourassa: L'objectif, c'est 1 %, la réduction de 1 %. Je veux dire, si vous regarder la colonne, la page...

Une voix: On n'a pas ça.

M. Bourassa: Elle n'est pas sur la... Si on pouvait trouver la page, juste pour les...

Une voix: On ne l'a pas.

M. Bourassa: Alors, si vous avez 37 000 en 1994, budget 1993-1994, ça fait un total de 186 000, total général. 1994-1995, c'est ça, le total c'est 233 000. Moyenne annuelle de création d'emplois additionnels, ça se chiffre à 65 000 en 1995-1996, 1996-1997, 65 000, avec un total de 233 000 en 1994-1997. Je vais essayer de retrouver ces chiffres-là dans des documents qui...

M. Gauthier (Noël): On passe à l'anglais? Une voix: oui, oui, à l'anglais.

M. Gauthier (Noël): Ça va. Peter Ray.

M. Ray (Peter): M. Bourassa, in terms of what this is going to cost, you said that: There will be a slight increase in terms of the deficit. What effect is this going to have on the government in that way?

M. Bourassa: I said that we had to make a choice between going on without having additional action for the economic growth. And we had three choices: reducing the taxes, and we had no guarantee that in reducing the taxes, that we will get economic benefit, because those reductions of taxes could be changes in additional imports. We could be satisfied with the Department of Finance action or we could come with concrete action. So, that was prepared on the last six months under the leadership of Mr. Tremblay and we are coming with many actions. And the cost compared with the benefit, if we take the cost benefit analysis, there is no doubt that this is advantageous because this is breaking the vicious circle between economic recession and tougher public finance. So, it will cost 2 000 000 000 \$ net, because part of the economic activity, as I said to Mr. Venne a few minutes ago, will reduce the net cost, and that will create a great number of additional jobs.

Une voix: Mark Kelley.

M. Relley (Mark): I am wondering, Mr. Bourassa, as your politician career began as a Premier you were promising 100 000 jobs. As you leave, you are making another promise. We are giving in a situation where you could not promise 100 000 jobs.

M. Bourassa: In March 1970 I came with a commitment to create 100 000 new jobs and the result was my election as Prime Minister at that time. Now we are committing ourselves for ... depending we could play with the figures, if we take one year, two years, three years, four years, but still there are concrete actions which are committed and I believe that this is in line, as I said two months ago, with my economic credo which is the main part of my political credo. I was elected leader of the party 24 years ago and saying to the Liberal militants: I am in politics to create jobs or to work for economic growths.

Of course, in those 15 years as Prime Minister, 14 and a half, it is around 15 years as Prime Minister, I had to face difficult times, economically speaking. This is a tough time because we are in the fourth year of the recession. But this is showing that we do not give up and that we work. It is not easy to cope with those kinds of... You should see the work which is involved by all the ministers, especially by Mr. Tremblay. It is not easy. It is not easy to work on that, with the public finance we have to face, with the federal deficit that we have to face, with the fact that we have tougher competitors. When I was elected 24 years, the competition from Eastern was not what it is now. And now we have not only the competition from Asian countries but also from countries from former communist blocs which Russia, for instance, dumping thousands and thousands of aluminium and affecting... So, it is totally different global economy and we are facing that as we are doing, as we did in the last few years with added value. I was elected in an economy of natural resources; now we are facing an economy of added value and we are adapting ourselves to that. So this is showing that my

government could be flexible enough to face different challenges and a key issue for the future of Québec.

M. Authier (Philip): Patrick White.

M. White (Patrick): I would like to know what is your reaction to the actions taken by the construction workers over the past few days and are you intending to increase the security for the MNA's?

M. Bourassa: I said I was in Laval-des-Rapides, Saturday morning, Saturday afternoon, and I said this is totally unacceptable, that we can understand, of course, the complexity of the issue for them. But, I would say, in a civilized country, those actions are unacceptable and cannot be tolerated. So, we discussed with the members of the caucus, this morning, a lot of actions for security. But, by definition, I do not think you exposed in advance what will be done for the security of the people, if you want to be efficient. And, we hope that dialogue will prevail. The minister in charge said that he is ready to listen and is ready to consider amendments. But, the will of the National Assembly should be respected. It is impossible for any government to give up to the will of the National Assembly. In few moments, I will go and vote for Bill 142, with all my colleagues and showing that what is decided in the National Assembly should be the law of the land.

M. Authier (Philip): Jack Branswell.

M. Branswell (Jack): I just want to know if you think that this plan, one being over three years, will really be enough? Is that right, did you hear the start of that? Thank you, Mr. Authier. I just want to know if you think that the one being and over three years will really be enough to kick start the economy with such a high rate of unemployment in the Province?

M. Bourassa: If we look into the fundamental indicators, now, low rate of interest, in existing inflation, competitive value for the Canadian dollar, 0,74 \$, 0,75 \$, higher productivity, increase of our export, I said, in the last few weeks, that the stage of growth without jobs should be over soon. You have a recession, then, you have a growth with productivity instead of jobs, higher productivity instead of jobs and, then, you have growth with jobs. And, what we want to do is to come with concrete actions to accelerate, for Québec, that stage of the economy.

M. Branswell (Jack): ...recently is... Companies had seem to be taking the advantage of the economic situation to pare down, I mean to cut jobs and they are trying, you know, to cut back that way to increase profit margins, I mean, what necessarily leads us to believe that there will be more jobs coming through that?

M. Bourassa: Because the economic cycle happening in United States and you know, all those experts, we have to believe some of them. The National Bank said the growth next year will be three and a half for Québec and 3,2 % for Canada. 10 % more in Québec than in Canada. So, that means that after being productive and more productive, the economic growth going on, that means they will have to create jobs to face the demand. There was low demand, there was no demand, there was reduced demand, and now it is increasing.

M. Branswell: Very well, Sir.

M. Wilson (Barry): ...for the unemployed people sitting at home tonight watching us on the six o'clock meal. They will probably be going to say to themselves. How am I going to apply for one of these 47000 jobs and how do I get it? I mean not to oversimplify the situation but how is this going to work in real terms?

M. Bourassa: Of course, all depends on what you will be going to say on the report but you have a commitment. The Minister could explain, I think, I hope he will be able to come for voting but still, he could give you all the details of the 47 000 jobs which I mentioned will be created. But there are different plans; we have some action for small and medium businesses. We have some action to help export; we have some action to help regions. So, all the relevant information will be communicated. There will be regional meetings and all regions, Ministers and members of Parliament will go and will explain the facts and you will see that all the details will be communicated at the proper time to the appropriate people. On me dit que le vote est terminé. Alors, continuez pour quelques minutes.

Une voix: M. Bourassa, at the federal level, Jean Chrétien, had some success with his red book. Is this going to be Daniel Johnson's red book?

M. Bourassa; You know, I said... Mr. (?) asked me a question of what will happen. I cannot give you the strategy of Daniel Johnson who, most probably, will be elected as my successor. As I said, he is the virtual successor. He will be the official successor probably in 10 days but I cannot tell you today what will be the content of his campaign. He will be the first surprised to hear tonight that I was mentioning what will be the content but I can tell you that had been adopted by the government and government is indivisible, as I say. So, we all agree with that, and that, I believe, will be a good evidence that in the toughest time, in the toughest economic time, the government is still having the force to come with new initiatives, original and not very costly. So, this is showing the leadership of the government in this difficult, the worst time for any government to govern, economically and financially, and this is concrete action to face those times. O.K.? Ça va?

M. Authier (Philip): M. Morin voulait juste poser une...

M. Bourassa: Oui, une dernière question.

M. Authier (Philip): ...une petite dernière. M. Bourassa: M. Morin.

M. Morin (Gilles): Bien, je pensais qu'on revenait tous en français. C'est parce que je voudrais revenir sur la question de M. Tremblay.

M. Authier (Philip): Je pensais terminer en anglais, M. Morin. M. Morin (Gilles): Pardon?

M. Authier (Philip): Je pensais terminer en anglais.

M. Kelley (Mark): Non, mais moi, j'ai d'autres questions en anglais, mais...

M. Morin (Gilles): Ah bien, vas-y, vas-y !

M. Relley (Mark): Well, I have the question... come back, Mr. Tremblay, to find out how this will work?

Une voix: Il va venir, il va l'expliquer...

M. Bourassa: Yes, but then, see, well, he will answer in a few moments, and...

Une voix: Well, Mr. Bourassa...

M. Bourassa: Trust him to give you a complete answer. Des voix: Ha, ha, ha !

Une voix: Est-ce que l'Opposition...

Une voix: Are you going to be there...

M. Bourassa: Yes, he...

M. Ray (Peter): Are you going to be there on the 21st of December, Mr...

M. Bourassa: Alors, pas question pour moi et Mme Tremblay: Mme Tremblay se rend à Halifax...

M. Ray (Peter): Mr. Bourassa...

M. Bourassa: Oui.

M. Ray (Peter): Pour le... Pour le 21st of December, is it Mr. Johnson or yourself who will be there?

M. Bourassa: I answered that.

M. Ray (Peter): In... En anglais, s'il-vous-plaît.

M. Bourassa: I said that I will have to wait what will be the outcome of the 15th of December, and that if, as it is expected, Mr. Johnson will be elected, I will ask him to represent the government at the conference, because this is a conference for the future, to discuss what should be done in the next few years. So, he will be well placed to face that.

M. Ray (Peter): Merci beaucoup.

Une voix: Une petite question, M. Bourassa.

M. Bourassa: Il y avait les deux adjoints parlementaires, M. Leclerc.

M. Leclerc: On les a reconnus.

M. Bourassa: Non, mais il est très fort, lui aussi.

M. Morin (Gilles): Oui. M. Tremblay, j'aurais une question qui rejoint celle de M. Tremblay de tout à l'heure, là. Je regarde dans le tableau – j'ai ce livre-là, là, O.K.? O.K. – page 28, le tableau Liste des mesures qui visent directement la création d'emplois »: Emplois créés ou maintenus, première année complète, 35 000.

Une voix: Quelle page?

M. Morin (Gilles): Page 28. Une voix: Oui. Une voix: O.K.

M. Morin (Gilles): Moi, je veux savoir, et c'est un peu la question qu'on essaie de savoir: C'est bien beau, ça, 46 000 emplois, 35 000 la première année. Combien seront permanents là-dedans, ou à temps partiel, et... et de rejoindre une question qui a été posée par un confrère de langue anglaise: Qu'est-ce qu'il va falloir faire pour avoir ces jobs-là? Parce qu'il y en a, du chômage.

M. Tremblay (Outremont): Alors, les emplois créés la première année totalisent 35000 emplois, qui sont maintenus pour l'année 1994-1995, 1995-1996, 1996-1997. Les emplois induits, donc, les emplois indirects, totalisent la première année 6 000, et 3 000 par année subséquente, pour un total de 47 000 emplois à la fin du programme gouvernemental. Ce sont des emplois structurants. Ce sont des emplois qui, selon toute vraisemblance, devraient être maintenus après la période de trois ans du gouvernement.

M. Morin (Gilles): Là-dedans, maintenant, on ventile saisonnier, temps partiel ou permanence?

M. Tremblay (Outremont): Ce sont tous des emplois à temps plein. Dans le secteur forestier, par exemple, on avait mis un certain nombre d'emplois mais ça a été réduit, parce que ce sont des emplois à tous les trois mois. Alors, les emplois que vous avez, 35 000, ce ne sont pas des emplois partiels, ce sont des emplois à temps plein, pendant une période minimale de trois ans, et ces emplois devraient être maintenus. Mais, vous allez réaliser qu'il y a 650 000 000 \$ des 1 000 000 000 \$ qui sont investis pour ces emplois. Les autres 350 000 000 \$, c'est pour des emplois structurants, à plus long terme, ça veut dire pour la formation, l'entrepreneuriat, les jeunes promoteurs. Alors, le pari qu'on fait, c'est un minimum d'emplois. Un minimum d'emplois va être créé et maintenu après la période de trois ans. Et ces emplois devraient être augmentés d'un nombre qu'on ne peut pas quantifier aujourd'hui, mais qui va refléter l'investissement des 350 000 000 \$ dans des mesures plus structurantes. Par exemple, Innovatech Québec, 60 000 000 \$ dont 38 000 000 \$ pour les trois premières années. On anticipe que ça va créer des emplois. Mais ils n'ont pas été identifiés. Ils n'ont pas été quantifiés dans la proposition qui est faite présentement. On a été conservateurs, très conservateurs sur la création d'emplois.

M. Morin (Gilles): La vitesse de croisière de tout ça, c'est quand il va y avoir 35 000 jobs nouvelles? Parce que vous mettez seulement 30 000 000 \$ d'ici le mois de mars.

M. Tremblay (Outremont): Mais, c'est un nouveau partenariat. Alors, il y a un partage de risques avec les différents partenaires. Une question qui a été posée... Prenons cet exemple. Pour les assistés sociaux qui veulent réintégrer le marché de travail, on anticipe la création de 10 000 emplois, alors, le travailleur autonome, l'assisté social qui veut créer son propre

emploi, le gouvernement est prêt à l'accompagner dans sa démarche et ça devrait créer 8 000 emplois. Et on a des corporations intermédiaires de travail aussi. Alors, ça, c'est fondamental. Il y en a une quarantaine qui existent dans toutes les régions du Québec. Et présentement, le pari que nous faisons, c'est que ces corporations intermédiaires de travail peuvent se multiplier de façon plus importante dans toutes les régions du Québec. Donc, la mesure de corporations intermédiaires de travail avec le travailleur autonome, c'est 10 000 emplois pour les assistés sociaux la première année, 20 000 sur une période de trois ans.

M. Morin (Gilles): Prenons ce cas-là de 8 000 jobs que les gens...

M. Tremblay (Outremont): Les corporations intermédiaires de travail.

M. Morin: Oui, mais concrètement, ça va se traduire comment? Vous allez payer les salaires, vous allez...

M. Tremblay (Outremont): Présentement, il existe des corporations intermédiaires de travail. Le bénéficiaire de prestations de la Sécurité du revenu va recevoir entre 7 \$ et 8 \$ l'heure pour son travail. Il devient un employé d'une corporation intermédiaire de travail qui elle va recevoir un revenu de la personne ou de l'organisme qui va retenir les services de cet assisté social donc, le soin à domicile, l'environnement, l'agriculture, les forêts et les bilans financiers que nous avons de ces organismes, ces corporations intermédiaires de travail à but non lucratif démontrent qu'elles sont rentables et elles créent des emplois permanents. La préoccupation de l'assisté social, il ne faut pas le laisser seul, il a le goût de travailler mais il doit faire partie d'une équipe pour justement qu'on assure un emploi plus permanent qu'à tous les trois mois ou à tous les quatre mois. Alors, le but de la corporation intermédiaire de travail c'est de regrouper des prestataires de la Sécurité du revenu, leur trouver des emplois permanents rémunérés à 7 \$ et 8 \$ l'heure. Et la contribution du gouvernement pour assurer la réussite des corporations intermédiaires de travail, on va verser le salaire minimum, 5,85 \$ à la corporation intermédiaire de travail. Donc, la corporation intermédiaire va payer entre 7 \$ et 8 \$ pour l'assisté social. Elle va recevoir 6 \$ l'heure de la personne qui va commander ses services. Il y a un écart qui est compensé par les 5,85 \$ l'heure. Et la responsabilité de la corporation intermédiaire de travail c'est également d'assurer la formation de ces nouveaux employés, ces nouveaux travailleurs.

M. Morin: M. Tremblay, si on me permet, quelle différence y-a-t-il entre ce que vous proposez et ce qui existe déjà au ministère de la Main-d'œuvre. On a vu le tollé que ça... Pas le tollé, mais enfin les irritants que ça cause avec certains syndicats. On parle, entre autres, des brigadiers scolaires, là, l'embauche de brigadiers scolaires par les commissions scolaires, par un programme qui est en place au ministère de la Main-d'œuvre. C'est quoi? Comment allez-vous régler...

M. Tremblay (Outremont): Là, vous soulevez le point le plus important: Est-ce qu'on veut que le Québec se remette au travail oui ou non? Est-ce que les personnes sont prêtes à oublier certains de leurs privilèges pour permettre à des personnes qui veulent travailler de travailler. Il y a présentement 40 corporations intermédiaires de travail dans les régions du Québec. Ça fonctionne, ça permet à des assistés sociaux de gagner un salaire équitable et surtout de

retrouver leur dignité. Alors, si tout le monde se dit: alors, qu'est-ce que je vais perdre dans la démarche, on n'avancera pas rapidement au Québec dans la création d'emplois. Nous, ce qu'on prétend, c'est que ces corporations intermédiaires de travail ne sont pas dans des secteurs où il y a une concurrence. On ne veut pas aller concurrencer des travailleurs qui ont déjà un emploi. On ne veut pas se substituer à d'autres intervenants qui créent des emplois.

Alors, ce sont des emplois complémentaires, et la preuve, c'est qu'il y en a une quarantaine, et ça fonctionne bien. Nos partenaires au rendez-vous économique 1993, que ça soit les jeunes, Alain Perreault en tête, que ce soit la CSN et que ça soit d'autres intervenants économiques, nous ont dit: Mettez de l'avant des corporations intermédiaires de travail, et permettez aux assistés sociaux de réintégrer le marché du travail le plus rapidement possible. Nous répondons de façon positive: C'est des mesures qui vont totaliser 75 000 000 \$ au cours des trois prochaines années, et on devrait créer, la première année, 10 000 emplois avec ces deux mesures.

M. Morin (Gilles): Mais vous reconnaissez qu'il peut y avoir des frictions avec des syndicats à certains endroits?

M. Tremblay (Outremont): Il y a toujours des frictions, et une des préoccupations de nos partenaires, c'est justement d'éliminer ces frictions. Trop souvent, on a laissé des intervenants ou des personnes pour compte... C'est la raison pour laquelle il y a des efforts considérables qui sont faits pour la réinsertion des assistés sociaux. Il y a également des efforts considérables qui sont faits pour l'adaptation de la main-d'œuvre, l'aménagement du temps de travail: Vous avez une mesure qui totalise 55 000 000 \$ sur trois ans; nouveau partenariat avec une entreprise: Pourquoi faire des licenciements massifs, lorsqu'on pourrait réaménager par contrat une entente entre l'entreprise, le syndicat, les travailleurs et le gouvernement, un nouveau partage de travail qui va assurer le maintien en emploi de certains travailleurs? Et en plus, on rend maintenant admissibles au crédit d'impôt remboursable à la formation les entreprises qui vont préparer, justement, des travailleurs qui pourraient éventuellement maritimes, MIL Davie.

Maintenant, on a une mesure pour d'autres entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt à la formation pour des travailleurs qui pourraient possiblement être licenciés. Donc, il y a une mesure qui réintègre des travailleurs, il y a une mesure qui permet à des travailleurs de bonifier leurs connaissances, et, par la suite, il y a des mesures qui créent des emplois dans toutes les régions du Québec, avec les corporations décentralisées de développement économique. Alors, c'est un programme important, majeur, orienté vers des emplois; c'est structurant, et les emplois vont être là, parce que nos partenaires nous ont dit qu'ils sont prêts à assumer des responsabilités au niveau de la création d'emplois.

M. Boivin (Gilles): M. Tremblay, au niveau des corporations intermédiaires de travail, est ce que ces corporations-là sont financées à même le programme Paie, qui existe déjà, et qui permet la réinsertion des assistés sociaux

M. Tremblay (Outremont): C'est un programme qui est avec la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. Je ne sais pas exactement si l'argent va faire partie du programme Paie, mais c'est un programme de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. Dans le document des Finances, sous cette mesure, vous avez deux

exemples; deux exemples: Une société qui regroupe une perdre leur emploi: Le plus bel exemple, c'est les chantiers corporation, c'est-à-dire qui regroupe des travailleurs, et une autre qui offre des services. Entre autres, vous avez le recyclage, le linge, par exemple, que la Saint-Vincent-de-Paul ne trouve pas adéquat pour distribuer est recyclé par cette corporation qui est rentable pour développer de nouveaux produits.

M. Boivin: Mais, je vous pose la question, parce que PAIE, par exemple, prévoit de rembourser les employeurs qui utilisent les services des assistés sociaux, mais par ailleurs, cette formule-là ne permet pas de payer pour plus que six mois. Alors vous, vous parlez d'une formule qui donnerait 5,85 \$ de l'heure, est ce qu'il y a une limite dans le temps, là aussi, ou si c'est...

M. Tremblay (Outremont): Il y a deux... Le travailleur autonome, lorsqu'il accepte d'être disponible, ses prestations sont de 626 \$ pour six mois. Il se trouve un emploi. On va lui payer pendant une année 5,85 \$ de l'heure et en plus, il peut garder tous les bénéfices de son travail, la rentabilité de son entreprise. On prévoit créer 2 000 emplois. Pour les corporations intermédiaires de travail, on va payer 5,85 \$ de l'heure pour la durée de l'emploi des personnes dans les corporations intermédiaires de travail.

M. Lessard (Denis): Et si ça dure 26 semaines, ces corporations-là, une fois que la subvention viable, ces choses-là n'est plus là, souvent ce n'est pas

M. Tremblay (Outremont): Elles le sont. La preuve, on a des états financiers de corporations intermédiaires de travail qui génèrent un bénéfice. Ce sont des corporations à but non lucratif et elles génèrent des bénéfices. Parce que ce dont on s'aperçoit, c'est lorsqu'on refait confiance à des personnes qui, pour certaines raisons, ont perdu leur emploi, elles peuvent réintégrer le marché du travail et c'est exactement ce qu'on fait, parce que ces corporations intermédiaires de travail ne font pas uniquement que rendre disponibles des personnes de la sécurité du revenu, mais assurent également la formation de ces personnes pour que les personnes réintègrent le marché du travail le plus rapidement possible.

M. Lessard (Denis): C'est la même ventilation sur les gens de l'aide sociale qui vont passer par ces CIT là? Quelle proportion va aller dans les secteurs, un peu comme des soins communautaires ou des choses – vous parliez de la Saint-Vincent-de-Paul – des choses qui sont liées à la subvention, subvention?

M. Tremblay (Outremont): Le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, dans les jours qui viennent, va expliciter tous les détails de ces mesures.

M. Relley (Mark): M. Tremblay, the lion share of these jobs, at least in the first year here, is in this job creation fund, the original job creation fund. I guess, what a lot of people want to know: What kind of jobs will these be? How will this work? Will the regions have carte-blanc to put people at work at any project that they see necessary in their neighbourhood?
M. Tremblay (Outremont): First of all, its decentralized. Secondly, we are not putting up new structures. What the minister responsible for regional development has done, he has put in place some structures that are already existing. What we are doing now, we are giving them 100 000 000 \$ per year. There are no rules in regulation as to the projects cannot be accepted.

However, the jobs created are jobs that are permanent jobs that will not replace existing jobs and jobs that will help the restructuring of the regional economy. In that sense, there are no rules in regulation as far as what they can do. There is only one obligation: an obligation to create per region a certain number of jobs that total 15000 for the first year. And if you look in the document that was given by the Minister of Finance you have two charts that clearly explain the responsibility of the regions and also what their obligation is per region, 16 administrative regions to create those jobs. So, you have exactly the details of those jobs and the Minister responsible for regional development in the coming days could forward all these different measures that will create jobs in the regions.

M. (X): So, what kind of jobs do you want to see or do you care? Do you just want to see, make sure the people are working and are there certain things that you think will be more helpful or if we want to keep these as long term jobs.

M. Tremblay (Outremont): The Minister of Industry, Commerce and Technology is looking for high quality jobs and permanent jobs through out Québec. That is what I am looking for. But in certain regions of Québec, it is not always easy to find high quality permanent jobs. But these funds are doing as opposed to other measures that you have in the plan, is to ensure the creation of permanent jobs, not jobs that are going to be short term or substituted to existing jobs. And that is clearly indicated in one of the documents that you have.

M. (B): Merci.

M. Tremblay (Michel): Moi, je vais vous poser deux questions, s'il vous plaît. La première: C'est quel est l'impact que vous prévoyez que ces mesures-là vont avoir dans les centres urbains parce qu'on parle beaucoup des régions, là, mais dans les centres urbains, à Montréal par exemple. Est-ce que vous avez évalué ça?

M. Tremblay (Outremont): Oui, à cause du poids démographique de Montréal et/ou de Québec par exemple, si on prend l'exemple du fonds décentralisé de création d'emplois, il y a plus que 17 000 000 \$ qui ont été investis à Montréal et pour la région de Québec, c'est 11 200 000 \$. Alors, ce sont les intervenants qui vont moduler leurs interventions en fonction des projets. Et, à Montréal, il y a des mesures comme la décontamination des sols, un projet-pilote, il y a le recyclage. Donc, ce qu'on prétend, nous, c'est que même si on n'a pas identifié, sauf pour la région de Québec, qu'Innovatech, à cause du poids démographique de certaines régions comme Montréal ou Québec, il n'y aucun doute qu'une grande partie des bénéfices de ces mesures vont servir à créer des emplois permanents de qualité dans les centres urbains.

M. Tremblay (Michel): L'autre question, c'est, il y a sûrement de ces mesures-là qui pourraient être identifiées comme des subventions, dans le cadre des traités de libre-échange. Est-ce que vous avez évalué ça?

M. Tremblay (Outremont): Non.

M. Tremblay (Michel): Parce qu'il peut y avoir un effet négatif.

M. Tremblay (Outremont): Aucunement, parce que la recherche et le développement, c'est, de façon très claire, exclu et, pour des considérations de développement économique régional, parce que, le gouvernement du Québec, par rapport... c'est-à-dire le produit intérieur brut puis le taux de chômage du gouvernement du Québec nous excluent de toute répercussion, au niveau du libre-échange. Alors, à court terme, à moins que le taux de chômage ne tombe radicalement, nous n'avons aucun problème pour favoriser le développement économique régional. C'est permis, comme la recherche et le développement, comme la formation de la main-d'œuvre. Alors, c'est évident qu'une économie ouverte sur le monde, une province qui préconise très fortement l'élimination des barrières interprovinciales et le traité de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, ce qu'on fait, maintenant, c'est qu'on accompagne les régions. Et c'est la raison pour laquelle vous avez beaucoup de mesures, au niveau de l'exportation, pour encourager nos petites et moyennes entreprises à, justement, exporter les produits qui vont être créés par les régions.

Et il y a une mesure qui est très importante, la première en Amérique du Nord, la première fois en Amérique du Nord qu'il y a un crédit design. Ça veut dire qu'on ne s'attaque pas juste à des entreprises de haute valeur ajoutée. Ça veut dire des entreprises – Louis Garneau, par exemple, dans la région de Québec, ou d'autres entreprises du secteur du meuble, du secteur du vêtement, du prêt-à-porter pour homme, du prêt-à-porter féminin – peuvent maintenant avoir accès à un crédit d'impôt pour le design. On reconnaît que la recherche et le développement du secteur du vêtement, c'est le design et c'est un crédit d'impôt de 40 % pour les petites et moyennes entreprises et de 20 % pour les grandes entreprises. C'est une première en Amérique du Nord et nous sommes très confiants.

Ce n'est pas budgété au niveau de la création d'emploi mais lorsqu'on réalise que, globalement, à l'échelle du Québec, on a perdu 25 000 emplois dans le secteur de la mode et du textile, là ce qu'on va faire, on va consolider ces emplois et on va permettre justement à des jeunes et à des moins jeunes de créer. Et si on crée des produits distinctifs de qualité, on va les exporter. Donc, toutes les mesures sont interreliées, orientées vers la création d'emploi et ce qui est le plus important, c'est que ce sont nos partenaires qui nous ont fait ces recommandations et nos partenaires nous ont dit: Si vous donnez suite à ces mesures, nous allons créer des emplois permanents de qualité dans toutes les régions du Québec. Je pense que c'est la meilleure police d'assurance qu'on peut avoir.

Mme Ouellet (Suzanne): Mais justement, en termes de réalisation, qu'est ce qui va se passer? Chacun des ministres va venir annoncer, lancer son programme? Comment ça va se faire?

M. Tremblay (Outremont): Je pense que chaque ministre a des mesures très concrètes, que ce soit au niveau du Tourisme, que ce soit au niveau de la Culture, que ce soit au niveau de l'Environnement, que ce soit au niveau des Forêts, que ce soit au niveau de l'Énergie et Ressources, de la Main-d'œuvre, le ministère de l'Éducation, de la formation professionnelle. Il y a énormément de mesures. Chaque ministre va expliquer de façon très claire les détails de ces mesures et, par la suite, les ministres régionaux, que ce soit la ministre ou le ministre régional avec les députés, vont aller expliquer, dans toutes les régions du Québec, les montants qui seront disponibles pour favoriser le développement économique du Québec.

Et ces mesures ont été validées, entre autres, par France Dionne, qui est mon adjointe parlementaire, Jean Leclerc aussi, pour être bien certains qu'on répondait aux attentes légitimes des différents intervenants qui attendent ces mesures depuis maintenant quelque temps.

Une voix: Merci.